



COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL

N°15

Réunion du : Mardi 15 Mars 2022

À : 18h00

Présidence : M. AMZALLAG Simon

Présents : MM. DARINI Jean-Paul, OURS Sébastien

Excusé(s) :

Non - Excusé(s) :

INFORMATION

Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel dans le délai de dix jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée : - soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ; - soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ; - soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou internet. Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. Les décisions des Commissions (sauf en matière disciplinaire) sont donc susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District siégeant en 2ème instance. Le droit d'appel, fixé par le Comité de Direction chaque saison, sera portée au débit du compte du club réclamant et sera remboursé dans le cas où le club réclamant obtient gain de cause par la commission d'Appel. La partie succombante sera pénalisée d'une amende au moins égale au droit restitué. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond. Les décisions prises en 2ème instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3ème et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure décrite ci-dessus.



INFORMATIONS

Désignations : La C.D.A, ayant eu connaissance de plusieurs échanges à propos des désignations, invite tous les Arbitres à exprimer leur opinion en répondant au sondage suivant : [Cliquez-ici pour accéder](#)

Formation d'Arbitre : 8 candidats Arbitres suivent actuellement une formation pour devenir Arbitre. La formation se déroule à Sisteron, et se termine le samedi 26 mars 2022. Les formateurs sont : Christophe GERARD, Sébastien OURS et Oualid KRID.

Participent à la formation :

- TARDY Hugo
- CLAIS Alexis
- AUGIER Lukas
- VIAL Henry
- FONTENELLE Stéphane
- MESSAOUD Oucief
- GUERFI Karim
- KHELAIFIA Farouk

Festival U13 : La C.D.A a procédé à la désignation de 12 arbitres officiels pour les finales départementales U13 se déroulant le samedi 26 mars 2022 à Gap. Les 8 candidats arbitres qui suivent actuellement la formation d'Arbitre sont également conviés. 4 membres de la C.D.A encadreront les Arbitres.

Liste des arbitres :

- BARATI Moevai
- BLIGNY Alexis
- BOUNADJA Mohamed
- FAURE Patrick
- GIRAUD David
- HIS Mathieu
- JAUFFRET Mathis
- LEDUC Enzo
- MALMAISON Serge
- MEYNIER Jean Paul
- OUCHEN Ghazi
- RIBEIRO DE SOUSA Amelia

Liste des membres CDA :

- AMZALLAG Simon
- DARINI Jean Paul
- FAURE Noël
- OURS Sébastien



Liste des stagiaires :

- TARDY Hugo
- CLAIS Alexis
- AUGIER Lukas
- VIAL Henry
- FONTENELLE Stéphane
- MESSAOUD Oucief
- GUERFI Karim
- KHELAIPIA Farouk

Défi Cup : La C.D.A a été chargée de désigner 9 Arbitres pour la journée « Défi Cup : U15F et U18F » organisée par la Ligue Méditerranée de Football le 9 Avril 2022 à Sisteron.

Tournoi Futsal Féminin : La C.D.A a transmis les feuilles de frais pour le paiement des Arbitres ayant officié lors du Tournoi Futsal Féminin le 30 Janvier 2022.

Prochaine réunion le mardi 22 Mars 2022

Simon AMZALLAG
Président

Jean-Paul DARINI
Secrétaire

